



Rumilly, le 17 juin 2024

**Centre Communal
d'Action Sociale**

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly du 17 juin 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 4 juin 2024

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 14 votants dont
9 présents et 5 pouvoirs.

PRÉSENTS : Mmes Béatrice CHAUVETET, Astrid CROENNE, Christine BOICHET-PASSICOS, Liliane DEBERNARDI, Julie DESBIOLLES, Marie STABLEAUX, Cécile VUILLARD

MM. Pierre JAY, Claude PERRUISSET.

PROCURATIONS :

Monique BONANSEA a donné pouvoir à Mme Marie STABLEAUX

Mme Edwige LABORIER a donné pouvoir à Mme Astrid CROENNE

Mme Jocelyne BIJASSON a donné pouvoir à Mme Christine BOICHET-PASSICOS

M. Jean-Noël CASSÉ a donné pouvoir à Mme Liliane DEBERNARDI

Mme Fabienne JACCOUD a donné pouvoir à M. Pierre JAY

EXCUSÉS : MM. Christian DULAC, Daniel GIRODIN, Jean-François MORIN

Liste des délibérations prises par le conseil d'administration du 17 juin 2024

::



Mme Marie STABLEAUX a été désignée secrétaire de séance.

Les délibérations prises au cours de la présente séance sont les suivantes :

➤ **Délibération n° 2024-06-03**

Objet : Accord-cadre de prestations de service relatif à la refonte de l'infrastructure téléphonique avec modernisation et optimisation du canal téléphonique : Convention de constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Rumilly et le CCAS de Rumilly

Approuvée à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 2024-06-08**

Objet : Convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service Lieu d'Accueil Enfants Parents « Au Bonheur de Jouer », entre la Caisse d'Allocations Familiales et le CCAS

Approuvée à l'unanimité.

➤ **Délibération n° 2024-06-09**

Objet : Avenants à la convention d'objectifs et de financement entre le CCAS et la Caisse d'Allocations Familiales en faveur des établissements d'accueil de la Petite Enfance (Sucre d'Orge et Croq'Lune)

Approuvée à l'unanimité.

